

Genève, le 04 août 2010

CONVOCATION

Aux arbitres,

Conformément aux directives techniques, vous êtes convoqués au cours obligatoire de début de saison.

En cas de force majeure, veuillez impérativement aviser le directeur régional de l'arbitrage de votre absence, par E-mail : dra@acgba.ch

En cas d'absence non justifiée, l'arbitre absent sera amendé de Fr. 250.- conformément à l'article des directives techniques de l'arbitrage.

*Lundi 13 septembre de 18h45 à 22h00
Salle de sports de l'Université
11,13 Chemin Édouard TAVAN (Terminus bus 3 Cité Universitaire)
1206 Genève (Crêt de Champel)*

1. Administration
 - Présences / absences
 - Données / desiderata
2. Message du DRA
3. Directives techniques
4. Règlement de jeu
 - Règle des 3 secondes : notion, évolution et application
 - Faute antisportive : notion, cas et applications en contre-attaque
 - Règle des 24 secondes : notion, évolution et application
 - Passage en force : notion, évolution et application
 - Trash talking : notion, évolution et application
5. Technique d'arbitrage
 - Mécanique pour AT : pénétration dans les zones 5 et 6
 - Mécanique pour AQ : pénétration en zone 2
 - Mécanique de l'arbitre inactif : notion, évolution, application
 - Gestion : du match, des joueurs, du ou des coaches, du banc et de la table de marque
 - Début de match, remises en jeu : notion, évolution, application
6. Test physique
7. Divers

Veuillez prendre :

- Tenue de sport
- Règlement de jeu
- Un bloc-notes et un stylo.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons nos salutations sportives.

Pour l'ACGBA :
Michel BENDAYAN
DRA-CGA